



**ECOLE PUBLIQUE LES CEDRES DE SAINT-GUINOUX
COMPTE-RENDU**

CONSEIL CONSEIL D'ECOLE N° 2

DATE : 02 MARS 2023

SECRÉTAIRE : M.BENATTOUCHE Boumedienne

PRESENT(E)S :

- Mme Jourda (enseignante TPS-PS-MS / Directrice)
- Mme Minaud (enseignante GS)
- Mr Benattouche (enseignant CP)
- Mme Benattouche (enseignante CE1)
- Mme PACE (enseignante CE2)
- Mme Rémond (enseignante CM2)
- Mme LE LEDAN (enseignante CM1)
- Mme Beaufeu (attachée aux affaires scolaires)
- Mme JAMOIS Céline (représentante PE TPS/PS/MS)
- Mme HENault Sandy (représentante PE GS)
- Mme SERPIN Annaïg (représentante PE CP)
- Mme CHAUVIN Isabelle (représentante PE CE1)
- Mme OUSSIN Sandrine (représentante PE CE2)
- Mme JAMOIS Dorothee (représentante PE CM2+ représentante APE)
- Mme Potin (ATSEM TPS/PS/MS)
- Mme MISERIAUX Delphine (invitée Ligue contre le cancer)
- Mme GILLARD Angélique (représentante PE CM1)

ABSENTS EXCUSE(E)S

- Mme LEFORT-OGER (Inspectrice de la circonscription du Pays Malouin)
- Mr Simon (Maire de la commune)
- Mme KERLOC'H Léa (enseignante TPS-PS-MS)
- M. Yohann OLLIVIER (enseignant CM1)

ORDRE DU JOUR

- Validation du PV du conseil d'école du 20 octobre 2022
- Renouvellement: demande de la semaine à 4 jours.
- Sécurité : exercice incendie le 02 Mars 2023.
- Les évaluations nationales CP et CE1
- Les Projets
- La classe de découverte à PAIMPOL

-Les fables de la Fontaine (conservatoire de Saint-Malo)/Route des Arts

-Le projet sculpture : TOTEM avec Monsieur Martin

-Piscine

-Organisation de la Kermesse

-Le projet Explor Santé

-Point sur l'OCCE

-Les demandes auprès de la Mairie/travaux réalisés.

-Installation d'une sonnette au portail

-Questions présentées par les parents élus.

POINT 1 : Validation du PV du conseil d'école du 20 octobre 2022

DÉCISION VALIDÉE PAR LE CONSEIL :

- Rappel de l'ordre du jour du conseil d'école par Madame Jourda (envoyé par mail)
- Voté à l'unanimité. Le compte-rendu est donc validé.

POINT 2 : Sécurité : exercice incendie le 02 Mars 2023.

Alerte à incendie avec la crèche (deux parkings)

- 1) classes de CE1, TPS/PS/MS, GS et CM2 côté rue des Cèdres (parking en face de la mairie)
- 2) Classes de CP, Ce2, CM1 coté rue Bonaban (parking du parc)

Déroulement :

Sortie de la crèche dans le jardin. L'alarme n'a pas sonné dans la crèche.

Bon déroulement dans l'ensemble. Les portes ne sont pas fermées à clé.

Difficultés liées aux besoins éducatifs particuliers de certains élèves :

CP : un élève avec dossier MDPH et particularités sensorielles donc difficultés avec le bruit de l'alarme (casque anti-bruits) et difficultés à gérer les imprévus.

CE1 : un élève avec dossier MDPH et difficultés motrices pour descendre l'escalier (motricité globale + vertige + anxiété face aux imprévus).

TEMPS DE REGROUPEMENT :

1^{er} lieu de rassemblement → 2 min 15

2^{ème} lieu de rassemblement → 2 min 14

Prochaine alerte sur le temps de la sieste, les collègues ne sont pas avertis.

LES PAIs :

Nouveauté : Les PAI ne sont plus à renouveler chaque année.

En revanche, il faut une ordonnance à jour chaque année pour la mise à jour des dosages.

Pour les cas d'asthme : Afin d'alléger les documents administratifs, les parents des élèves asthmatiques devront remplir l'autorisation et y joindre la nouvelle ordonnance.

La directrice tient à préciser l'importance de l'actualisation de l'ordonnance afin d'avoir une trousse de secours actualisée sur l'école.

Pour information, il y a 7 PAIs dans l'école.

POINT 3 : Renouvellement de demande de la semaine à 4 jours.

Textes réglementaires en vigueur au 15 septembre 2022

Extrait de l'article D.521-10 du Code de l'Éducation

La semaine scolaire comporte pour tous les élèves vingt-quatre heures d'enseignement, réparties sur neuf demi-journées.

Les heures d'enseignement sont organisées les lundis, mardis, jeudis et vendredis et le mercredi matin, à raison de cinq heures trente maximum par jour et de trois heures trente maximum par demi-journée.

La durée de la pause méridienne ne peut être inférieure à une heure trente.

Renouvellement tous les 3 ans.

Une demande de dérogation peut être faite tous les 3 ans par la municipalité qui soumet une proposition aux membres du conseil d'école. Cette proposition est validée par le conseil d'école.

Résultat des votes (vote réalisé par correspondance par mail afin d'être dans les délais)

Nombre de personnes pour la semaine à 4 jours : 15

Nombre de personnes contre la semaine de 4 jours : 1.

→ La proposition de maintien de la semaine de 4 jours a donc été validée en conseil d'école du 2 mars 2023.

Mme Chauvin, qui a voté contre, évoque le choix de son vote :

Mme Chauvin est pour la semaine de 4 jours et demi car elle y voit le bienfait pour les enfants.

Elle évoque les recherches des chronobiologistes - notamment Claire LECOMTE lors d'une conférence - qui sont favorables à la semaine des 4 jours et demi qui respectent mieux le rythme physiologique de l'enfant.

Pour madame, le dispositif de la semaine à 4 jours ½ n'a pas fonctionné de manière efficace faute de moyens et de personnes encadrantes des TAP non formées. Ce sont donc des raisons sociales et économiques qui expliquent en grande partie le retour à la semaine des 4 jours.

Rappel des horaires de l'école par madame Jourda.

POINT 4: Les évaluations nationales CP et CE1

Les objectifs des évaluations de CP et de CE1 sont de mesurer les compétences des élèves dans le domaine de la langue française et des mathématiques. Elles ont pour volonté de permettre à chaque professeur d'affiner la connaissance des acquis de chacun de ses élèves, les acquis fondamentaux qui permettront d'ancrer les apprentissages pour l'année qui débute pour l'accompagner dans ses apprentissages.

En français, les élèves passent 2 séances collectives de 12 mn et 2 épreuves individuelles de 1mn.

En mathématiques, les élèves passent 2 séances de 13 à 14 mn.

Les résultats sont saisis dans une application (portail numérique) pour chaque élève par l'enseignant mais la correction est automatisée.

Ce qui est évalué en français :

- Lecture à voix haute
- Compréhension de l'écrit
- Compréhension de l'oral

- Richesse du vocabulaire
- Orthographe

Ce qui est évalué en mathématiques :

- Compréhension et utilisation des nombres
- Calcul mental
- Calcul en ligne
- Résolution de problème
- Géométrie

En CP comme en en CE1, les exercices les moins réussis en français sont :

- Lecture à voix haute de textes et de mots
- Compréhension orale de mots et écriture de mots

En CP comme en en CE1, les exercices les mieux réussis en français sont :

- Dictée de syllabes et de mots
- Compréhension de l'écrit

En CP comme en en CE1, les exercices les moins réussis en mathématiques sont :

- Résolution de problèmes + Lignes graduées
- Exercices d'additions et de soustractions

→ Ces difficultés s'expliquent par la forme non adaptée des exercices proposés.

En CP comme en en CE1, les exercices les mieux réussis en mathématiques :

- Lecture de nombres
- Géométrie
- Calcul mental
- Ecriture des nombres

EVALUATIONS CP

Monsieur BENATTOUCHE évoque l'arrivée trop précoce des 1ères évaluations nationales de CP en septembre (2^{ème} semaine de rentrée) qui peut destabiliser certains élèves et donner un mauvais signal sur ce qu'il souhaite insuffler aux élèves sortant d'école maternelle. Ils arrivent à peine en école élémentaire et sont directement évalués alors que la volonté des enseignants en CP est de donner le goût et le plaisir de lire.

Il juge les évaluations en janvier un peu plus constructives malgré le fait qu'en CP dédoublé, les évaluations de chaque élève se font quotidiennement et de manière aisée.

Lors d'une réunion avec la DEPP (Direction de l'Evaluation, de la Prospective et de la Performance), il a évoqué les difficultés rencontrées lors de ces évaluations nationales – notamment la forme inappropriée des exercices.

Analyse par rapport à la moyenne nationale et par rapport aux zones REP/non REP.

Il est à noter que les résultats nationaux en 2022 et 2023 sont stables mais en légères hausse sur la commune de SAINT-GUINOUX.

Les statistiques globales des REPs sont souvent inférieures aux autres zones mais sur la commune de SAINT-GUINOUX, les résultats sont plutôt dans la moyenne nationale.

Madame BENATTOUCHE évoque le fait que des statistiques selon le sexe sont également réalisées par l'Education Nationale.

Ces statistiques révèlent, pour ces évaluations, qu'en français et en mathématiques, les filles présentent de meilleures performances que les garçons dans quasi tous les domaines évalués.

Parallèlement à cela, des recherches mettent en exergue le fait que très peu de jeunes filles s'orientent vers des études et métiers scientifiques.

Quelques chiffres en attestent :

- 37% de femmes candidates au BAC envisagent une orientation en filière scientifique (sondage IPSOS)
- 39% de femmes chercheuses en filière scientifique
- 56% de femmes en enseignement supérieur
- A peine 30% de femmes dans les filières d'ingénieurs et technologie
- 10% de femmes en filière numérique, science de l'informatique et science de l'ingénieur.
- 26 % dans les grandes écoles (chiffre inchangé depuis plus de 30 ans !)

BREF : Les jeunes filles sont compétentes en mathématiques mais s'orientent moins que les garçons vers des métiers scientifiques car s'y sentent moins compétentes ou moins légitimes. C'est pourquoi, un contact a été engagé auprès de 2 associations : *Femmes et Mathématiques* et *Femmes et Sciences* dont les objectifs sont d'encourager la présence des filles dans les études mathématiques, scientifiques et techniques, de sensibiliser la communauté scientifique et éducative à la question de l'égalité Filles/Garçons et d'inciter les jeunes et en particulier les filles à s'engager dans des carrières scientifiques.

Un projet pédagogique en ce sens sera donc mené afin que chacun – fille et garçon – trouve sa place et le métier qui lui permettra de s'épanouir au mieux.

Présentation du travail de liaison GS et Cp

Madame Minaud parle du cahier d'écriture et de l'importance de ce lien entre GS et CP.

Le cahier d'écriture de GS passe en CP (les élèves commencent les séances d'écriture en CP avec le même cahier qu'en GS puis changement de lignage une fois sécurisés sur leur compétence en écriture cursive). Les mêmes fiches sont utilisées en GS, CP et CE1.

Lors d'un échange de classes, 4 séances de lecture sont réalisées par les GS en juin dans la classe de CP avec l'enseignant afin de séréniser les élèves qui pourraient être anxieux quant au fait de quitter la maternelle pour la classe de CP.

Evaluations CM1 et CM2

- Les enseignantes évoquent de bons automatismes en 6ème mais des difficultés pour transposer des textes. Elles travaillent beaucoup les exercices de systématisation et les élèves sont compétents en CM mais le réinvestissement leur est plus compliqué en 6ème.
- Une difficulté particulière au niveau du lexique (CM) est relatée : problème de langage et lacune en vocabulaire.
- Les enseignantes évoquent une étude qui souligne l'importance de 15 min de lecture par jour et par enfant afin d'améliorer les compétences langagières à l'oral comme à l'écrit.

A savoir : Le ministère de l'Éducation Nationale prévoit de faire passer des évaluations nationales aux élèves de CM1 à la rentrée de septembre 2023.

POINT 5 : La classe de découverte à PAIMPOL du 11 au 13 avril 2023

En lien avec un projet correspondance avec l'école Primaire Joseph Lotte de RENNES

Programme :

- Pêche à pied sur les rochers - Découverte des animaux dans les rochers
- Pêche à pied dans les vasques et les rochers
- Agencement d'un aquarium d'eau de mer
- Excursion à la journée sur l'île de Bréhat - Découverte de l'archipel bréhatin à bord d'une vedette
- Découverte de l'île avec une chasse au trésor

- Sortie littorale sur le sentier des douaniers - Observation et lecture de paysage pour acquérir le lexique de la géographie côtière - Découverte de la lande et des arbres
- Découverte de la faune, étude de la marée, observation du littoral
- Soirée contes de Bretagne, jeux de société.

Un accompagnant parental : Monsieur Métayer.

Financement de la classe de découverte :

- Vente de Noël : 146 euros
- Vente de gâteaux : 263 euros
- Vente de tee-shirts *I love Bretagne*
- Course sponsorisée
- Subvention de 750 euros par la mairie
- Région de Bretagne PASS classe mer : 1134 euros
- APE : 1000 euros

→ Coût 241 euros par enfant → Coût final par famille 40 euros.

Au vu du petit coût par famille, Madame OUSSIN évoque l'idée que d'autres classes puissent bénéficier de ce type de projet.

Les enseignants entendent bien les bénéfices des classes de découvertes pour les élèves mais le coût final par famille n'est pas le seul paramètre à prendre en compte.

Ils expliquent les difficultés de la mise en œuvre des classes de découverte :

- La lourdeur administrative de la réalisation du dossier.
- Le côté chronophage et énergivore de la réalisation de ce type de projet/ dossier qui n'est pas comptabilisé dans les heures de travail des enseignants.
- La « non rémunération » du temps supplémentaire passé en classe découverte (les mercredis, soirées et nuits...).
- La responsabilité morale, civile et pénale que ce genre de voyage engage.
- Les difficultés à organiser leurs vies personnelles (garde d'enfants...).

POINT 6: Route des Arts : les fables de la Fontaine (conservatoire de Saint-Malo)

Toute l'école travaille sur le projet commun des fables de La Fontaine en vue d'un spectacle le samedi 17 juin.

POINT 7 : Sculpture : TOTEM

Projet collectif de la MS au CM2 avec Jean-Claude MARTIN, sculpteur à SAINT-GUINOUX

- Projet avec monsieur Jean-Claude MARTIN, sculpteur à St-Guinoux et en lien avec madame Goudé – conseillère municipale.

Le totem sera installé au départ de la base nautique située à SAINT-GUINOUX.

Déroulé du projet :

- Réunions avec Monsieur Martin et Madame Goudé en amont.
- Visite de l'atelier avec les élèves : utilisation des outils, observation du travail de sculpteur-tourneur, question à Monsieur MARTIN...
- Les élèves ont bénéficié de plusieurs séances par classe avec Monsieur Martin : tracé des dessins du totem, découpe, ponçage et peinture des pièces du totem.
- Montage du totem par Monsieur MARTIN.

POINT 8 : Divers projets

- Gnômes de Noël.
- Photo de Noël de l'ape + boom de Noël.
- Photo de classe le 6 avril sans thème (*reportée ensuite le 2 mai*).

- Vélo

- CM1-CM2

Séance théorique le 3 mars puis début des séances pratiques à partir du 10 mars avec les vélos.

Séances toute la période 4 les vendredis après-midi selon la météo.

- CP, CE1 et CE2 : Séances en période 5 (mai-juin-juillet)

-Projet environnement :

- ramassage de déchets le 30 mars pour les CE2, CM1 et CM2
- ramassage le 22 septembre 2023 pour les maternelles/CP/CE1.

- Open 35 : Tournoi féminin au stade marville → Sortie le 4 mai pour les CM1 et CM2

- Sortie CM1-CM2 à Avranches le 1er juin CM : le scriptorial enluminure (sortie financée par l'APE.)

La collection présentée au Scriptorial est l'une des plus riches de France, en particulier pour l'époque romane. Exceptionnels par leur richesse et leur rareté, les manuscrits du Mont Saint-Michel témoignent de la vie spirituelle, intellectuelle et artistique de la communauté des moines bénédictins. Si les textes sacrés constituent la majorité des 200 ouvrages de la bibliothèque patrimoniale, celle-ci recèle un bon nombre d'œuvres profanes : des livres historiques, des traités de musique, d'astronomie et des livres de droit ainsi que les ouvrages de grands auteurs de l'Antiquité : Cicéron, Platon, Boèce, et surtout Aristote. Les CM y feront un atelier d'initiation à l'enluminure.

- Sortie CP-CE1 : Musée des Beaux-Arts de RENNES

Matin : Visite du musée sur le thème « Bestiaire et Compagnie » en lien avec le thème de l'année sur les fables de Jean De La Fontaine.

Midi : Pique-nique au parc de Tabor.

Après-midi : Atelier artistique et créatif sur le thème « Portrait des émotions » en lien avec la pratique annuelle des CP et CE1 sur l'investissement de soi et l'expression des émotions au travers de la pratique en arts visuels en classe.

Le transport de cette sortie est également financé par l'APE.

- Sortie TPS-PS-MS : Ferme aux Champs Géraux.

Cette sortie est également financée par l'APE.

- **Action de l'ape** : fête d'halloween, vente de sapins, photos de Noël et boom de Noël, chasse aux œufs, vente de pizzas et kermesse.

Les membres du conseil d'école remercient chaleureusement toute l'équipe de l'APE pour son investissement et le financement des différents projets de l'école.

-Remplacement direction :

Toute l'équipe enseignante et les parents d'élèves remercient pour la suppléance de direction de Sophie

Le Ledan pendant plus de deux mois.

POINT 9: Piscine

- 13 élèves ont eu l'attestation ASNS (Attestation du Savoir Nager en Sécurité) en CE2.
- A noter : beaucoup d'anxiété face à l'eau chez les élèves.
- Points positifs :
 - Les élèves ont travaillé avec le même maître nageur chaque séance : ils connaissaient donc le nom des élèves et les élèves avaient confiance en leur référent.
 - Les séances étaient bien organisées.
 - Les maîtres nageurs ont été très pédagogues et bienveillants.
 - Les séances ont été regroupées sur 4 semaines 2X par semaine.

A noter, d'une circonscription à l'autre, ce ne sont pas les mêmes niveaux de classes qui pratiquent la natation.

Après discussion avec un professeur d'EPS, il serait pertinent de faire participer aux séances de natation les classes de CP, CE2 et CM2 (pour une maîtrise de la nage plus stable au collège).

POINT 10 : Organisation de la Kermesse

Monsieur BENATTOUCHE rappelle qu'une réunion de coordination école/mairie/APE serait nécessaire pour fixer le lieu et les modalités de déroulement de cette journée conjointe Spectacle école/Expo Route des Arts/Kermesse.

POINT 11 : Explo Santé

- Présentation du projet : Il s'agit d'un programme de la ligue du cancer - projet pluriannuel de recherche interventionnelle sur 3 ans et évalué.

Si le projet est probant, il sera déployé.

Il s'agit d'un projet en partenariat avec l'Education Nationale que les CM1 vont suivre sur 3 ans de 2022 à 2025 (de leur CM1 à leur 6^{ème}). Tout se passe au niveau des écoles du secteur et du collège Paul Féval.

-Volet A Education à la santé :

1. Des interventions séquencées et liées par un fil conducteur autour de la thématique abordée

10 séances par an et par niveau scolaire
(1H30 en CM1 et CM2 / 1h en 6^{ème})

2. Des méthodes pédagogiques interactives en co-animation avec les enseignants

Jeux de rôle, mises en situation, partage d'expérience...

3. Un apport de connaissances (fondées sur les connaissances scientifiques actuelles) en lien avec les thématiques abordées

Volet B Environnement de vie favorables à la santé :

Le service prévention de la Ligue développe depuis plusieurs années des dispositifs en ce sens dans l'environnement scolaire.

CM1 : Mieux me connaître pour savoir prendre soin de ma santé 10 séances.

CM2 : Ma santé dans mon environnement 10 séances.

6^{ème} : Moi, les autres et la santé. 10 séances.

Collaboration avec le collège de Dol-de-Bretagne.

6 comités départementaux pilotes en France :

- 7 territoires impliqués
- Une cohorte de 750 élèves en France
- Dont 200 en Ille-et-Vilaine, sur le secteur de Dol-de-Bretagne

Le harcèlement scolaire sera évoqué lors des différents volets mais il ne sera pas forcément au centre du projet expo-santé.

Il est évoqué le non-remplacement prévisible de l'enseignante en CM1 lors des formations expo-santé par une brigade de formation continue. Les enseignants se sont donc organisés en interne afin d'accueillir les élèves de CM1.

POINT 12 : Les demandes auprès de la Mairie/travaux réalisés.

-Installation d'une sonnette au portail : un devis a été fait (celui-ci n'est plus valide). Madame Beaufeu précise que ce dossier est géré par monsieur Besnard (responsable des travaux). D'autres devis seront certainement réalisés.

-Les enseignants précisent qu'ils sont prêts à attendre d'avoir un matériel qui répond véritablement à leurs besoins (caméra avec une vision extérieure et ouverture à distance). Ils précisent également qu'ils sont prêts à ne pas utiliser le budget investissement de l'école pour financer une solution adaptée à cette problématique du portail (récurrente depuis plusieurs années).

-Madame Beaufeu précise qu'il faudrait en rediscuter avec monsieur Besnard.

POINT 13 : Questions présentées par les parents élus.

-Madame Jourda a reçu un mail de madame Chauvin afin d'évoquer en conseil d'école les difficultés qu'elle rencontre pour la garde de ses enfants sur le temps périscolaires (mercredi et les vacances scolaires).

-Madame Chauvin évoque les informations concernant l'ALSH de St Père :

- La commune de St Guinoux n'est plus adhérente au SIVU de St Père Marc en Poulet. Cela entraîne un tarif de 28 euros la journée sans repas par enfant.
- Elle a rencontré en février dernier, Mr Nuss, membre du SIVU ainsi que la directrice.

Selon leurs informations, actuellement 30 enfants de St Guinoux et scolarisés hors SIVU fréquentent l'ALSH de St Père.

- D'après madame Chauvin, l'adhésion au SIVU permettrait de baisser le tarif à 12 euros environ selon le quotient familial. La subvention demandée par le SIVU pour devenir adhérent correspond à ce calcul : nombre d'habitants X 20.50 euros environ.

Pour la commune de St Guinoux cela équivaut à 25 000 euros environ pour l'année 2023.

- Selon ses calculs, si les 30 enfants étaient présents 4 semaines cet été, à raison de 4 jours par semaine, la subvention serait "rentabilisée" à 50 %.

-Madame Jourda explique que le conseil d'école n'est pas le lieu pour évoquer ce genre de débat. Elle lui suggère de prendre rendez-vous avec monsieur le Maire de Saint-Guinoux.

-Madame Beaufeu précise que la commune a décidé d'arrêter le SIVU par rapport au nombre d'enfants inscrits. La commune a mis en place le PASS JEUNE et le repas à 1 euro. Madame Beaufeu propose à madame Chauvin de prendre rendez-vous avec monsieur le Maire pour évoquer le sujet.

-Madame Chauvin songe à inscrire ses enfants à l'école de Saint-Père afin de réduire le coût du centre aéré dans son budget familial. Elle précise également que le PASS JEUNE ne lui finance que 4 mercredis par an.

- Enfin les représentants des parents d'élèves évoquent le repas tradif des élèves qui mangent au second service soit à 13 heures (idée d'un service plus tôt ou d'une collation le matin...).

Fin du Conseil d'école à 21 heures:

SAINT-GUINOUX le 30 avril 2023

SIGNATURE DE LA DIRECTRICE

SIGNATURE DU SECRETAIRE

Mme Jourda

M.Benattouche